

Numéro dans le SI local :	16MCF0676
Référence GESUP :	0676
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	16-Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Théorie/méthodologie en psychologie sociale tous niveaux du cursus+formation continue(DU).Assurer/développer enseignements sur la psychologie sociale en lien avec les notions de risques/de sécurité.
Job profile :	theoretical and methodological lessons in social psychology at all levels of the curriculum and in continuing education (DU). more ensure and develop lessons on social psychology related to notions of risk and safety, particularly in the field of mobility and transport.
Research fields EURAXESS :	Psychological sciences Psychology
Implantation du poste :	0490970N - UNIVERSITE D'ANGERS
Localisation :	A
Code postal de la localisation :	49035
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	40, RUE DE RENNES - BP 73532 DIRECTION DES RESS. HUMAINES 49035 - ANGERS
Contact administratif :	LE ROUX CELINE
N° de téléphone :	RESPONSABLE DU SERVICE PERSONNEL ENSEIGN 02 41 96 23 11 02 41 96 23 00
N° de Fax :	02 41 96 23 00
Email :	celine.leroux@univ-angers.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2019
Mots-clés :	psychologie sociale ;
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR de Lettres, Langues et Sciences Humaines
Référence UFR :	
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	A (NC) - Laboratoire non reference
Dossier Papier	NON
Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)	NON
Dossier transmis par courrier électronique	OUI e-mail gestionnaire galaxie_recrutement_univ@listes.univ-angers.fr
Application spécifique	NON URL application

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

Campagne d'emplois Enseignants-Chercheurs 2019

MCF 0676 en 16^{ème} section – Psychologie
N° 4325 Galaxie

Profil du poste : Psychologie sociale

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI A POURVOIR

Spécialité de formation concernée : **Psychologie sociale**

1. Pédagogie

a. Description du Département et de sa politique

- structuration

Le département de psychologie compte, à la rentrée universitaire 2018-2019, 24 enseignants-chercheurs titulaires (6 PR, 18 MCF dont un EC à 80%) qualifiés en 16^{ème} section, 1 PRAG chargé de l'enseignement des statistiques, 1 PAST chargé d'assurer et de coordonner les enseignements pré-professionnels du département (UEP, ECP, éthique et déontologie, etc.) et d'assurer une partie des suivis de stage de M1 et M2, ainsi qu'1 ATER.

- offre de formation

L'offre de formation du département de Psychologie comprend :

Une Licence de Psychologie: Elle donne aux étudiants une bonne ouverture aux différentes sous-disciplines de la psychologie : psychologie clinique et psychopathologie psychanalytique ; psychologie clinique sociale ; neuropsychologie ; psychologie sociale ; psychologie cognitive, différentielle et ergonomique ; psychologie du développement. Elle offre une solide formation de base théorique et méthodologique. Elle intègre également des enseignements essentiels relevant de disciplines affines (biologie et psychophysologie, statistiques). Elle apporte également des compétences transversales indispensables, qu'il s'agisse de la maîtrise du français, des langues étrangères, ou des outils relevant de la culture numérique. Elle offre aussi des ouvertures vers d'autres disciplines (Mineures). Elle met l'accent sur la préprofessionnalisation et la pratique (notamment le stage obligatoire de 140 heures en L3). Elle impose tout au long des six semestres une intégration d'éléments incontournables relevant de l'éthique et de la déontologie et un cadre permettant à l'étudiant de fonder sa spécialisation et sa professionnalisation. Des enseignements pré-professionnels permettent la découverte des différents champs professionnels de la psychologie et la rencontre avec des psychologues.

Les heures étudiant de la maquette de Licence sont pour 2018-2019 : L1 à 412h, L2 à 448h et L3 à 432h.

Quatre Mentions de Master :

- **Psychologie** (avec l'U. de Nantes), parcours UA : 1. Psychopathologie, Psychologie clinique du lien social et familial ; 2. Psychologie du traumatisme, parcours et contextes cliniques. Le parcours de M1 est commun (456h dont 24h mutualisées avec la mention Psychologie de l'éducation et de la formation et 24h avec l'U. de Nantes) et les parcours de M2 sont différenciés (316h par parcours de M2, dont 276h spécifique à chaque parcours, parmi les heures mutualisées 24h le sont entre ces deux parcours angevins du Master et le parcours 'Psychologie clinique

et psychopathologie intégratives' de Nantes).

- **Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé** (co-accréditation pour un parcours avec l'U. de Brest), 3 parcours différenciés en M1 et M2 à l'UA : 1. Neuropsychologie (M1 = 400h, M2 = 360h) ; 2. Psychologie du vieillissement normal et pathologique (M1 = 412h, M2 = 374h) ; 3. Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissages (M1 = 374h, M2 = 420h). Des heures de cours sont mutualisées entre les 3 parcours de la mention ou entre les parcours pris 2 à 2 (120h mutualisées en M1 et 195h en M2). Des heures sont aussi mutualisées entre les 3 parcours de la mention et avec le parcours Psychologie sociale des risques et sécurité : mobilités et transports (28h en M1 et 12h en M2) et avec l'U. de Brest (174h pour le M1 et le M2).

- **Psychologie sociale, du travail et des organisations** (avec l'U. de Nantes), parcours UA : Psychologie sociale des risques et sécurité : mobilités et transports, en M1 (volume total : 426h ; dont 28h mutualisées avec la mention Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé et 102h mutualisées avec l'U. de Nantes) et M2 (volume total : 387h dont 12h mutualisées avec la mention Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé). Des heures sont également réalisées dans le cadre d'une convention avec l'Université Catholique de l'Ouest (parcours d'un master, 36h).

- **Psychologie de l'éducation et de la formation** (avec l'U. de Rennes2), parcours UA : Psychologie de l'orientation tout au long de la vie, ouvert en M1 (268h dont 72h mutualisées avec l'U. de Rennes 2 et 24h mutualisées avec la mention Psychologie) et en M2 (346h dont 48h communes avec l'U. de Rennes 2).

Une Licence Professionnelle (643h) (Accompagnement de publics spécifiques : spécialité Coordination et vieillissement).

Quatre DU (497,5h) : 1/ Accompagnement à la Parentalité, 2/ Sécurité Routière et Prévention des Risques, 3/ Neuropsychologie de l'Enfant et Troubles d'apprentissage : Enjeux, Repères Cliniques, Prise en Charge, 4/ Adoption, Attachement et Pratiques professionnelles.

Intervention dans d'autres formations hors psychologie : Les enseignants du Département interviennent également dans la Licence Pluri-Pass (Faculté Santé), dans la Licence professionnelle « Accompagnement et insertion des publics étrangers et/ou vulnérables » du département Carrières Sociales de l'IUT, ainsi que dans les Masters professionnels 'Développement et actions sociales territoriales' (Faculté LLSH) et 'Etude sur le genre' (Faculté LLSH), le Master MEEF (Université de Nantes, site Angers), ou encore dans le DIU 'Traumatisme crânien' (Faculté Santé), le DU 'Préserver l'autonomie et l'indépendance des personnes âgées' (Faculté Santé), et 'la Capacité d'Education Thérapeutique' (Faculté Santé/CHU), dans le module E du Département de Médecine Générale.

- effectifs étudiants par mention (sur 3 ans)

L'effectif total des étudiants en octobre 2018 est de 1409 étudiants (pour les formations de Licence, Licence Pro, Master, DU). L'effectif augmente régulièrement ces dernières années en raison de l'évolution démographique et de l'ouverture de nouvelles formations.

En L1, le nombre de 432 inscriptions administratives fin octobre 2018 (contre 420 en décembre 2017) peut être attendu à la rentrée 2019-2020 si la capacité d'accueil de 368 étudiants respectée en L1 pour 2018-2019 est renouvelée. Ce chiffre de 432 inscrits en L1 comprend les étudiants redoublants : le pourcentage de réussite était de 50% en L1 en intégrant les étudiants qui n'étaient pas présents à toutes les épreuves et de 70% en les excluant.

En L2, l'arrivée d'une cinquantaine d'étudiants provenant de PluriPass au S4 en janvier 2018 a contribué à l'augmentation des étudiants de L2 (les ré-orientations étaient d'une trentaine en 2017). Nous pouvons attendre un tel effectif pour 2019-2020.

Au niveau Master, l'ouverture en 2017-2018, de deux nouveaux parcours explique également l'augmentation des effectifs.

L'ouverture d'un nouveau DU contribue aussi à cette augmentation du nombre d'étudiants.



Nouvelles maquettes	Licence	Master 1	Master 2	Licence Pro	DU
2018-2019	L1 432 / L2 245 + 50* pluri-Pass en réorientation / L3 288 : 1015 <i>Chiffre octobre 2018</i> <i>*supposés</i>	126	175 (avec redoublants en M2)	16	77 (sans les effectifs pour janvier 2019)
2017-2018	L1 420 / L2 280 + 50 pluri-Pass en réorientation / L3 280 : 1030	227	99	16	entre 80 et 90 (4 DU)
Ancien plan	Licence	Master 1	Master 2 Pro + M2R	Licence Pro	DU
2016-2017	L1 390 / L2 299 /L3 200 : 889	245	92 + 9	18	66(3 DU)
2015-2016	L1 355 / L2 212 /L3 191 : 758	252	68+9	18	53(2 DU)

Le nombre d'étudiants accueillis dans le Département de Psychologie est très important, en particulier en L1 mais aussi en Master et en Doctorat ce qui explique la demande d'encadrement appuyée. Le Département présente des besoins importants dans le recrutement d'enseignants-chercheurs pour couvrir les enseignements fondamentaux dans les différentes sous-disciplines de la psychologie et assurer les différentes responsabilités afférentes à l'organisation de ces différents diplômes (gestion liée à Parcoursup), à la sélection à l'entrée des Masters (sélection sur dossier, audition, réponse aux recours), à l'examen des dossiers VAE et VAPP, ainsi que l'accompagnement des étudiants. Ces effectifs élevés constituent aussi une charge notable pour les gestionnaires de ces formations et les services de gestion administrative.

b. Besoins pédagogiques

Le MCF devra être en mesure d'assurer des enseignements théoriques et méthodologiques en psychologie sociale à tous les niveaux du cursus et en formation continue (DU). En plus des enseignements généralistes en psychologie sociale, il aura à assurer et développer des enseignements sur la psychologie sociale en lien avec les notions de risques et sécurité, notamment dans le champ des mobilités et transports.

Plus généralement dans le département de psychologie, il devra également participer aux actions mises en place dans le cadre de l'offre de formation actuelle : unités de culture générale, de culture professionnelle ou de recherche ainsi qu'aux enseignements pluripass : une unité spécifique propose des enseignements en psychologie sociale et en neuropsychologie.

c. Compétences pédagogiques recherchées

La personne recrutée devra avoir une bonne formation en psychologie sociale, en méthodologie et en statistiques (analyses factorielles et statistiques inférentielles, modélisation) afin de pouvoir dispenser des enseignements théoriques et méthodologiques dans cette discipline à tous les niveaux du cursus.

Connaissance des approches théoriques suivantes : Représentations sociales ; influence sociale ; attribution ; Théorie de l'action raisonnée / Théorie du comportement planifié ; engagement ; psychologie de la motivation ; stéréotypes ; personnalité ; Théories et modèles en psychologie sociale dans le champ des risques. Dans le département de psychologie, il devra également participer aux actions mises en place dans le cadre de l'offre de formation actuelle : UEP (unité d'enseignements pré-professionnels), ECP (élément



constitutif professionnel), ECR (élément constitutif recherche). Il participera également à l'encadrement des mémoires de recherche et des dossiers professionnels dans le cadre du DUSRPR

d. Implications attendues

Participation portes ouvertes, liaisons avec les lycées, salons, formations

Le candidat devra aussi s'impliquer au plan institutionnel en participant aux réunions du département, du Laboratoire (séminaires, assemblées générales, etc.) ou de la Faculté.

e. Contacts

Département d'enseignement : Psychologie

Lieu d'exercice : Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines, Université d'Angers

Directrice du Département : Christine Gaux - e-mail : christine.gaux@univ-angers.fr

Responsable de la Psychologie sociale : Sandrine Gaymard - e-mail : sandrine.gaymard@univ-angers.fr

Tél. : 02 41 22 64 21 (Standard Faculté)

2. Recherche

a. Le laboratoire et son environnement

La personne recrutée sera rattachée au Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL, EA 4638) qui est un laboratoire bi-sites. Il est dirigé par Ghazlane Fleury-Bahi, professeure en psychologie sociale à l'université de Nantes et co-dirigé par Philippe Allain, professeur de neuropsychologie à l'université d'Angers, Philippe Allain étant responsable du site angevin.

Effectifs recherche du laboratoire :

Site d'Angers : 14 enseignants chercheurs (dont 6 HDR) + 38 doctorants

Financement des thèses sur le site d'Angers : 2 par conventions Cifre, 6 par allocation doctorale, 1 par bourse de l'état du Gabon et 29 par fonds propres (étudiants salariés), 2 conventions Cifre en cours de discussion.

Sites de Nantes : 20 enseignants chercheurs (9 HDR) + 26 doctorants

Adossement recherche : ED ELICC (Education, Langage, Interactions, Cognition, Clinique), SFR Confluences qui rassemble tous les laboratoires SHS de l'Université d'Angers.

b. L'activité de recherche du laboratoire

Pour la période 2017-2021, les activités scientifiques du LPPL sont centrées sur la question des régulations sur la base d'une structuration en 2 axes. Le premier axe « Régulations cognitives et comportementales » s'intéresse aux aptitudes cognitives et socio-cognitives permettant le contrôle de l'action. Le second axe « Risques et régulations émotionnelles et sociales » se centre sur la part individuelle et collective du ressenti et des comportements dans un contexte social et en situations de risques. Considérant que les mécanismes de régulations s'inscrivent dans une dynamique développementale, ces travaux sont conduits, autant que faire se peut, dans une perspective vie entière (enfants, adultes, sujets âgés).

Contrats actuels du LPPL pour le site d'Angers :

- ANR : Participation à un contrat porté par Nantes (LLPL)
- Institut National du Cancer : un contrat
- Programmes Hospitaliers de Recherche Infirmière et Paramédicale (PHRIP) : 1 contrat
- Programmes régionaux : Participation au Programme de recherche Enfance et Jeunesse – EnJeu[x]
- Contrat UA : 1 contrat
- Contrat Angers Loire Métropole : 1 contrat



- Contrat Angers Loire Métropole/Université d'Angers : 1 contrat

Participation à des réseaux de recherche

- Le LPPL participe au GDR-CNRS Mémoire
- Le LPPL participe au consortium International Studium® Research Consortium "Assessment of Risk of Sexual Assault (ARSA): Psychological adjustment, neuropsychological and psychiatric determinants"

c. Positionnement recherche de l'EC recruté

- La personne recrutée devra intégrer le Laboratoire de Psychologie des Pays de Loire (LPPL). Elle aura à contribuer, par ses propres travaux, au développement des problématiques de recherche de l'axe 2 «Risques et régulations émotionnelles et sociales » du LPPL. Ses recherches devront nécessairement s'inscrire dans le domaine du risque, des contextes à risque, des comportements à risque, de la gestion des risques, pour renforcer l'expertise du laboratoire dans ce domaine, et notamment les recherches portant sur le risque dans le champ des mobilités et des transports, en lien avec une formation unique en France dans ce domaine et qui donnent lieu régulièrement à des manifestations internationales et multidisciplinaires. Plus généralement, la personne recrutée devra être en mesure de contribuer à la recherche sur des problématiques sociétales de risques/sécurité et renforcer l'articulation formation-recherche autour de ces problématiques dans le laboratoire. Ces travaux devront être développés en collaborations avec les chercheurs du LPPL (des 2 sites: Nantes et Angers), y compris ceux de l'axe 1.

La personne recrutée devra attester d'une capacité à publier dans des revues en langue française et étrangère de haut rang en mobilisant des méthodologies qualitatives et quantitatives (méthodes statistiques descriptives et inférentielles, bayésiennes par exemple). L'emploi demandé vise à renforcer l'équipe d'enseignants chercheurs de l'axe 2 du LPPL, dont les travaux portent en particulier sur les situations à risque et les modalités d'adaptation psychologique développés par les individus ou les groupes confrontés à des facteurs de risques relevant d'environnements variés : sanitaire, fonctionnel, écologique ou social. Ces problématiques de recherche ont contribué et contribuent fortement à la visibilité nationale et internationale du LPPL, (cf. le nombre de publications nationales et internationales sur ces questions; cf. évaluation positive de l'HCERES; cf. contrats de recherche sur le site de Nantes et d'Angers; cf. allocations de thèses). Il est notamment attendu que la personne recrutée contribue au renforcement des recherches et du niveau d'expertise sur les risques et les facteurs de risque dans le champ des mobilités et transports, en lien avec une offre de formation unique en France dans ce domaine et qui donnent lieu régulièrement à des manifestations internationales et multidisciplinaires.

- En regard des responsabilités scientifiques et d'encadrement, il est attendu que la personne recrutée s'implique fortement, auprès des étudiants, dans la formation par la recherche (Licence et Master), l'encadrement de mémoires (Master) et le co-encadrement de thèses.
- Il est également attendu :
 - Qu'elle participe activement au montage de projets ou de contrats de recherche nationaux et internationaux en lien avec la thématique du risque, soit en tant que porteur de projet ou participant au projet.
 - Qu'elle contribue aux activités de scientifique de la SFR Confluences (<http://confluences.hypotheses.org/a-propos>) en s'impliquant dans la conception et/ou la réalisation de programmes de recherches transversaux/pluridisciplinaires et en participant à la vie des axes (axe innovations risque, coopération en particulier).
- Il sera aussi demandé à la personne recrutée de participer aux actions de



valorisation de la recherche et aux actions de diffusion scientifique et technique du laboratoire.

d. Contacts

Nom du laboratoire : Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL, EA 4638)
Nom du co-Directeur (responsable de site) : Professeur Philippe Allain – Université d'Angers - e-mail : philippe.allain@univ-angers.fr
Responsable de l'axe 2 : Professeure Sandrine Gaymard - e-mail : sandrine.gaymard@univ-angers.fr
Tél. : 02 41 22 64 21 (Standard Faculté)

Ce poste fera l'objet d'une mise en situation lors de l'audition des candidats

L'audition des candidats retenus par le comité de sélection pour un entretien **comprendra une mise en situation professionnelle**.
L'entretien se déroulera en trois temps d'une dizaine de minutes chacun.

Dans le premier temps (**10 minutes**), comme à l'habitude, les candidats retenus à l'audition devront présenter leur dossier, en insistant sur la manière dont ils envisagent leur intégration dans le Département de Psychologie et dans le Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire.

La mise en situation professionnelle pour les candidats retenus à l'audition comprendra un **volet pédagogique** et un **volet recherche**.

- **Volet pédagogique (10 minutes)**: Chaque candidat retenu à l'audition devra présenter une trame originale de cours (séance de TD d'1h20), destinée à des étudiants de L1 pour la psychologie sociale (groupe de 35 étudiants environ). La séance devra être centrée sur la thématique de l'influence sociale. Outre une présentation des objectifs visés, la trame de cours devra aussi faire référence à l'organisation de la séance, à son animation et aux supports susceptibles d'être utilisés.
- **Volet recherche (10 minutes)**: Chaque candidat retenu à l'audition recevra l'appel à projet 2018 de Commission Recherche de l'UA. Il sera demandé à chaque candidat de développer les grandes lignes d'un projet de recherche en lien avec les thématiques du Laboratoire susceptible d'entrer dans le cadre de cet appel à projet.

Tous les candidats retenus pour l'audition seront avertis, en même temps qu'ils recevront leur convocation, de cette mise en situation professionnelle, de son déroulé et de ses attendus. Ils disposeront de 2 semaines pour préparer leur audition, la première réunion du COS étant prévu **le 2 mai 2019** et la seconde **le 16 mai 2019**.

Modalités de dépôt de candidature :

Enregistrement des candidatures sur l'application ministérielle Galaxie :

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/index.jsp>

Envoi du dossier uniquement par mél, sur un seul fichier PDF avant le 26 mars 2019 (minuit).

Consultez la page du site de l'Université d'Angers pour accéder à la synthèse des pièces à fournir et aux consignes de transmission :

<http://www.univ-angers.fr/fr/universite/recrutement-et-concours/campagne-de-recrutement-ec-2019.html>



L'université d'Angers agit en faveur de la diversité, de l'égalité des chances notamment sur le handicap, la qualité de vie et la santé au travail.

